



# CMISG

Charleville Mézières Sports de Glace

## SAISON 2014/2015 ANNONCEMENT CHAMPIONNATS DE LIGUE DE CHAMPAGNE-ARDENNE CHARLEVILLE-MEZIERES ...oooOooo...

1.Règles générales.....	2
2.Distances : .....	2
3.Programme.....	2
4.Glace et Pistes .....	2
5.Critères de participation .....	3
6.Classement Individuel .....	3
7.Inscriptions.....	4
8.Réunion des coaches et team leaders .....	4
9.Récompenses – Trophée national.....	4
10.Assurance des patineurs.....	5
11.Service médical .....	5
12.Équipement des patineurs.....	5
13.Hébergement des patineurs .....	5
14.Organisation .....	5

...oooOooo...

Sous l'égide de la Ligue de Champagne-Ardenne des sports de glace, le Club CMSG Vitesse de Charleville-Mézières organise les Championnats de Ligue de Short track qui se dérouleront à la patinoire Elena ISSATCHENKO à Charleville-Mézières le 15 mars 2015.

La compétition est organisée conformément au règlement sportif national et au memorandum des compétitions short track.

## 1. Règles générales

Les championnats de Ligue se dérouleront conformément aux règles énoncées dans le règlement national des compétitions short-track, le cas échéant complétées par le présent announcement. Ils sont ouverts aux patineurs détenteurs d'une licence compétition vitesse auprès de la FFSG et respectant les règles fixées dans le règlement susvisé.

## 2. Distances :

Individuelles : Hommes ou Dames :

Juniors E	500 m	333 m	777 m sur sélection
Juniors D	777 m	500 m	1000 m sur sélection
Juniors C	1000 m	500 m	1000 m sur sélection
Juniors B	1000 m	500 m	1500 m sur sélection
Juniors A	1000 m	500 m	1500 m sur sélection
Seniors	1000 m	500 m	1500 m sur sélection

Relais : Hommes ou Dames 3000 m

Ces derniers seront constitués d'équipes de patineurs de même club.

Si le temps le permet, pourront courir hors concours des équipes composées de membres de clubs différents.

Précisions sur la constitution des séries :

Il est possible de faire courir les séries et finales à 5 ou 6 patineurs selon le niveau des concurrents et la dimension de la patinoire.

Selon les inscrits il pourra être procédé à un regroupement hommes –dames.

## 3. Programme

Le programme des épreuves est le suivant :

8h00 : échauffement officiel

17h00 : remise des récompenses

## 4. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 56m x 26m sur laquelle seront tracées pistes de 111,12m.

Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection doublés dans les virages.

## 5. Critères de participation

Peuvent participer aux Championnats de Ligue, les patineurs licenciés compétition vitesse dans un club affilié à la FFSG, et qui ont réalisé les temps de sélection fixés dans le règlement national depuis le 1er juillet 2013 jusqu'au jour précédent le départ de la première course.

Les patineurs ayant obtenu leurs temps pendant le challenge précédent peuvent courir, à cet effet ils devront avoir été pré-inscrits.

**Peuvent être admis les patineurs de pays étrangers licenciés dans une fédération membre de l'ISU et remplissant les conditions de temps.**

Les temps de sélection sont les suivants :

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
Seniors	500 m	0.57.000	0.51.000
Juniors A	500 m	0.59.000	0.53.000
Juniors B	500 m	1.00.000	0.55.000
Juniors C	500 m	1.03.000	0.58.000
Juniors D	500 m	1.08.000	1.03.000
Juniors E	500 m	1.12.000	1.07.000
	333 m	0.50.000	0.48.000

## 6. Règles de course

Les éliminés des tours précédant les demi-finales courent des finales de classement (ex : finales C pour les éliminés en quart de finale)

La 3e distance dite super-finale ne sera courue qu'en finale A ; y participeront les 6 meilleurs classés des 2 premières distances ayant obtenu des points de finale, plus ex-æquo éventuels.

Les Pénalités, cartons jaunes, cartons rouges, composition des séries, classements seront appliqués conformément aux règles ISU et CSNPV.

Dans le cas de regroupement de catégories, le classement sera établi distinctement pour chacune des catégories.

## 7. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus, répertoriés dans le TOP-France.

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront parvenir

**Préinscriptions au plus tard le 1 mars 2015,  
et confirmation au plus tard le 8 mars 2015.**

sur le site CSNPV à l'adresse <https://www.short-track.fr>

Le montant des frais d'inscriptions est de **20 € par patineur**, à régler par Chèque à l'ordre de CMSG Vitesse **avant la compétition**.

## 8. Réunion des coaches et team leaders

La réunion officielle de la compétition pour la partie short-track se tiendra à 8h15, sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition Jean-Claude HERVE et du Compétiteur Steward Stéphane LARRIERE.

Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches.

## 9. Récompenses – Trophée national

### Classement individuel :

Le classement général distinguera les vainqueurs dans chaque catégorie hommes/ dames. Dans le cas de regroupements, un classement de la distance sera établi pour chacune des catégories.

### Classement par club

Un classement par club sera réalisé en totalisant les points acquis en finales A et B par les patineurs du club.

### TROPHEE NATIONAL

Le classement général individuel par catégorie sera enregistré pour l'obtention du trophée national.

Le nombre de points attribué à chaque patineur se fera selon son classement obtenu au présent championnat de ligue. (1er 25 Pt, 2nd 24 pt 3ème 23 pt ....25ème et les suivants 1pt)

## 10. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

## 11. Service médical

Présence d'un service médical de secours et d'évacuation.

## 12. Équipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou de genouillère et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

## 13. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club qui pourra à cet effet s'adresser à l'office du tourisme de CHARLEVILLE-MEZIERES.

## 14. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie. Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à

BILLAUEDEL Jean-Philippe  
0684231384  
CMSG@CSNPV.fr

Fait le 08/02/2015

BILLAUEDEL